

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 AVRIL 2008

Nombre de conseillers : L'an deux mil huit, le 3 avril à 20 heures 30, les membres du Conseil de DUINGT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Convocation: Présents : Mmes BORN-BURNOD Elisabeth, GESIPPE Véronique, MERMET Monique
Du 27 mars 2008 MEYER Pascale, ROBY Isabelle
Mrs ALLAMAN Bernard, BARITHEL Eric, BARTHALAIS Bruno, CHAVANNE Marc,
de TURPAIN Laurent, HAGNIER Jean-François, MILLET Francis, PALAU Jean,
ROLLIN Marc, VIART Fred

Mme Véronique GESIPPE est nommée secrétaire de séance.

* * * *

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal Mme Joëlle LELIEVRE qui remplacera, à compter du 2 mai 2008, Josette DIF-TURGIS qui fait valoir ses droits à la retraite.

Mr Marc ROLLIN propose ensuite d'ajouter à l'ordre du jour de la présente réunion l'élection d'un délégué au SELEQ 74 : proposition acceptée par le Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu de la réunion du 22 mars 2008.

ELECTION d'un REPRESENTANT au SYNDICAT d'ELECTRICITE des ENERGIES et d'EQUIPEMENT de la HAUTE-SAVOIE (SELEQ 74)

A l'unanimité est élu

- Bruno BARTHALAIS

CONSTITUTION des COMMISSIONS MUNICIPALES

- Affaires scolaires :
Responsable : Pascale MEYER
Véronique GESIPPE
Elisabeth BORN-BURNOD
Monique MERMET
- Travaux, bâtiments, V.R.D., urbanisme
Responsable : Bruno BARTHALAIS
Marc ROLLIN
Fred VIART
Eric BARITHEL
Francis MILLET
Jean-François HAGNIER
Jean PALAU
Bernard ALLAMAN
Laurent de TURPAIN

- Sécurité bâtiments – sécurité routière
Responsable : Bernard ALLAMAN
Bruno BARTHALAIS
Marc ROLLIN
Jean-François HAGNIER

- Finances
Responsable : Jean-François HAGNIER
Marc ROLLIN
Fred VIART
Bruno BARTHALAIS
Isabelle ROBY
Eric BARITHEL

- Tourisme – Patrimoine
Responsable : Isabelle ROBY
Marc CHAVANNE
Véronique GESIPPE
Jean PALAU

- Fleurissement
Responsable : Elisabeth BORN-BURNOD
Pascale MEYER

- Village
Responsable : Eric BARITHEL
Marc ROLLIN
Elisabeth BORN-BURNOD

- Développement durable – environnement – forêt
Responsable : Jean PALAU
Laurent de TURPAIN
Isabelle ROBY
Monique MERMET
Marc CHAVANNE

- Communication – associations – salle Grenette
Responsable : Véronique GESIPPE
Pascale MEYER
Elisabeth BORN-BURNOD
Fred VIART
Marc CHAVANNE
Laurent de TURPAIN (matériel)
Monique MERMET

- Evènementiel
Responsable : Laurent de TURPAIN
Marc ROLLIN
Marc CHAVANNE
Isabelle ROBY
Monique MERMET
Pascale MEYER
Véronique GESIPPE

- Marché d'été
Responsable : Véronique GESIPPE
Laurent de TURPAIN
Pascale MEYER
Fred VIART
Monique MERMET
Elisabeth BORN-BURNOD

- Jeunesse et sports
Responsable : Marc CHAVANNE
Véronique GESIPPE
Pascale MEYER
Laurent de TURPAIN

- Chambre de métiers
Jean-François HAGNIER
Pascale MEYER

- Cimetière
Marc ROLLIN
Fred VIART

- Jurés d'assises
Marc ROLLIN

COMPTE de GESTION 2007

Le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis au compte de gestion 2007 du Trésorier Payeur étant conforme aux écritures du compte administratif, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2007 du Trésorier Payeur.

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Le compte administratif 2007 présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement

▪ Dépenses	498 177,65 €	
▪ Recettes	664 085,62 €	
	Excédent	165 907,97 €
▪ Résultat de clôture 2006		171 779,96 €
▪ Part affectée à l'investissement en 2006		- 171 779,96 €
	Excédent de clôture 2007	165 907,97 €

Section d'investissement

▪ Dépenses	412 634,78 €	
▪ Recettes	311 168,57 €	
	Déficit	- 101 466,21 €
▪ Résultat de clôture 2006		45 433,56 €
	Déficit de clôture 2007	- 56 032,65 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2007.

AFFECTATION des RESULTATS 2007

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de l'excédent de clôture en section de fonctionnement comme suit :

➤ au compte 1068 (réserves) 165 907,97 €

VOTE des TAUX d'IMPOTS LOCAUX

Le Conseil Municipal, vu l'augmentation des bases d'imposition pour l'année 2008 et les taux votés par la Communauté de Communes (+ 1%) décide, à l'unanimité, d'augmenter uniformément les taux d'impôts locaux de 1 %.

Les nouveaux taux seront les suivants :

▪ taxe d'habitation	8.47 %
▪ foncier bâti	8.17 %
▪ foncier non bâti	36.47 %
▪ taxe professionnelle	12.77 %

Taux globaux (communaux et intercommunaux)

▪ taxe d'habitation	10.20 %
▪ foncier bâti	10.11 %
▪ foncier non bâti	45.56 %
▪ taxe professionnelle	15.06 %

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal évoque ensuite :

- le projet d'une séance de cinéma en plein air en juillet,
- une demande d'acquisition de parcelle communale,
- une demande d'aménagement de l'intersection route des Champs Fleuris et RD 1508
- divers courriers.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire,
M. ROLLIN

